

La liste « Nogent Passionné » conduite par Laurent DUPUIS a recueilli, au premier tour des élections municipales du 9 mars 2008, 1091 voix soit 9,12 % des suffrages exprimés.

Les membres de cette liste ont décidé à l'issue d'un vote démocratique :

- de ne rallier aucun candidat du second tour et de ne donner aucune consigne de vote à ses électeurs,
- de continuer son action après les élections municipales, par l'entremise de l'association « Nogent passionné » dont l'objet sera d'exercer une vigilance critique et constructive sur la vie de la cité et sa gestion ; et d'être en permanence force de propositions.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DÉMOCRATIQUE

Afin de favoriser l'action de cette association, utile au bon fonctionnement de la vie municipale, dans l'intérêt des Nogentaises et des Nogentais, je soussigné Jacques MARTIN, tête de liste « Ensemble agissons pour notre ville », candidat au second tour des municipales du 16 mars 2008, m'engage à :

1. Accorder à l'association « Nogent Passionné » une tribune libre d'une page trois fois par an dans le journal municipal (version papier et électronique).
2. Communiquer au bureau de l'association dès leur parution les documents municipaux, en particulier relatifs aux éléments financiers concernant la commune et la communauté d'agglomération.
3. Mettre gratuitement à la disposition de l'association à sa demande selon une fréquence au minimum mensuelle une salle adaptée à son nombre d'adhérents.
4. Faire un point trimestriel sur les actions engagées par la municipalité qui touchent aux grands projets, au budget et à la vie démocratique locale.
5. Rendre l'association partie prenante des actions relatives aux trois sujets suivants :
 - a. la création d'emplois au niveau local grâce à la mobilisation de l'ISF payé par les Nogentais,
 - b. la mise en place d'une plate-forme d'achats solidaires,
 - c. la dynamisation du centre-ville (renforcer la diversité des commerces, rues piétonnes le week-end...).
6. Proposer aux représentants de l'association de participer aux différentes commissions extra-municipales.
7. Rédiger une grille définissant de manière transparente et simple les critères d'attribution des subventions aux associations.

Je, soussigné Jacques J. Dupuis tête de liste de la liste Ensemble agissons pour notre ville déclare m'engager sur l'honneur à respecter cette chartre d'engagement démocratique.

Fait à Nogent-sur-Marne le 13 mars 2008

Jacques Dupuis